



**Catalogue
Février à juin 2024**

FORMATIONS des ÉLUS LOCAUX

Des outils pour mieux agir

Un acteur du territoire



En créant en 1973 un service chargé de promouvoir la Formation Continue, l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) a pris délibérément le parti de soutenir le développement des compétences des femmes et des hommes de son territoire. Ce service de l'UBO démontre chaque jour sa capacité à offrir aux individus comme aux acteurs socio-économiques et aux organisations, une réponse pertinente et durable à leurs besoins en compétences nouvelles, contribuant ainsi au développement du territoire.

Souhaitant accompagner les élus locaux de la Bretagne Occidentale, le Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance de l'UBO, en partenariat avec l'AMF 29, le CDG 29 et le CNFPT Bretagne, a été habilité par le ministère de l'Intérieur en avril 2008 pour proposer des formations afin d'aborder et gérer au mieux les problématiques de votre collectivité ou intercommunalité. Nous entendons ainsi, conformément aux missions et objectifs de nos structures, répondre aux attentes de notre territoire de proximité.

Depuis la création de ce centre de formation à destination des élus en Bretagne Occidentale, l'UBO forme chaque année plusieurs centaines de conseillers, adjoints ou maires sur différentes thématiques et souhaite continuer de proposer, sur cette mandature 2020-2026, une offre de qualité et de proximité.

L'évolution récente des modalités d'accès au DIFE (Droit Individuel à la Formation des Élus locaux) vous permet de bénéficier d'une enveloppe annuelle de 400€ voire 800€ en bénéficiant d'un reliquat de l'année précédente.

En plus de ce DIFE, vous pouvez toujours bénéficier d'un financement via votre collectivité.

Ce catalogue vous présente les différentes possibilités de formation et les modalités pour y accéder. Toute notre équipe reste bien évidemment à votre disposition pour échanger sur votre projet.

Laurent BOURLÈS
Directeur du SUFCA-UBO

Les formations “catalogue”



Dans ce catalogue, vous retrouverez l'ensemble de nos modules de formation. Ils sont destinés à vous, élu, mais également aux cadres territoriaux, vous offrant ainsi l'opportunité de croiser vos méthodes professionnelles avec vos proches collaborateurs.

Nos objectifs sont de vous apporter les outils indispensables au bon déroulement de votre mandature, de vous permettre de construire des réponses concrètes aux besoins des citoyens et de contribuer à votre réflexion autour de projets à moyen terme de la collectivité.

La plupart de ces formations se déroulent en présentiel, à Brest ou Quimper mais peuvent également se dérouler à l'occasion sur Morlaix ou Carhaix. Le lieu exact sera précisé sur votre convocation. Nos formations couvrent l'ensemble des domaines d'exercice de vos fonctions : en droit, ressources humaines et communication, finances locales, urbanisme, politiques publiques, intercommunalité. Chaque année, nous adaptons à vos attentes les thématiques proposées.

Certaines formations “Séance Actus” font un focus sur les actualités d'un domaine.

À l'issue des formations, vous recevez un questionnaire de satisfaction qui vous permet de nous faire un retour sur la session et de nous transmettre vos besoins.

Pour vous inscrire à une formation, vous devez être élu ou travailler au sein d'une collectivité territoriale. Si la formation exige d'autres prérequis, ils seront indiqués sur la fiche.

Retrouvez toute l'actualité de la formation des élus locaux à l'UBO sur notre site

www.univ-brest.fr/formations-elus29



Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap ?

Le Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance et l'Espace Handiversité de l'UBO vous accompagnent dans votre parcours.

Contacts

> Référent handicap Formation Continue : Annabelle Grand
Téléphone : 02 98 01 80 42 - Mail : annabelle.grand@univ-brest.fr

> Espace Handiversité
Téléphone : 02 98 01 82 99 ou 02 98 01 69 43 - Mail : handiversite@univ-brest.fr
Site web : www.univ-brest.fr/deve > Vie étudiante > Handiversité

Validation de la formation

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation.

Les formations “sur mesure”

Vous avez identifié, en interne, un domaine sur lequel vous souhaitez former votre équipe ? Nous pouvons composer, avec vous, des modules de formation “sur mesure”, mis en place directement sur le lieu de votre choix. Ces formations permettent, tout au long de la mandature, de répondre précisément aux attentes des communes ou EPCI grâce à un contenu, des dates et des horaires adaptés aux exigences des élus de votre territoire.

Optimisez votre formation “sur mesure”

Vous pouvez mutualiser cette action avec d'autres communes.

Les avantages : vous réduisez les coûts et permettez la création d'échanges entre élus et/ou agents d'un même territoire sur leurs pratiques et projets communs.

Quelques exemples de sujets traités :

- > Bien gérer les réseaux sociaux
- > Revisiter le bulletin communal
- > Gestion du changement et accompagnement des équipes
- > Création d'une piscine municipale
- > Accompagnement et gestion des situations complexes en lien avec les accidents de la vie
- > Réflexion et accompagnement sur le Projet Éducatif Local

Et bien d'autres encore...

Comment faire ?

> Mode d'emploi

1

Contactez-nous et échangeons sur vos objectifs et contraintes : sujet(s), dates, lieux, horaires...

2

Nous étudions votre demande en lien avec nos formateurs, spécialistes des thématiques identifiées

3

Nous revenons vers vous avec une proposition pédagogique (programme, intervenants...) **et financière**. Si besoin, nous adaptons, ensemble, cette proposition

4

Quand la proposition vous convient : **vous signez et renvoyez le devis** pour confirmer la formation

Ils nous font confiance



Et bien d'autres...

Pour vous inscrire

Financement Commune ou EPCI

Mode d'emploi

CONSULTEZ notre catalogue et
REPÉREZ les formations
qui vous intéressent

1

TÉLÉCHARGEZ le bulletin d'inscription
"Commune ou EPCI" sur :

www.univ-brest.fr/formations-elus29

2

TRANSMETTEZ le bulletin d'inscription
signé du maire par mail à :

formations-elus29@univ-brest.fr

Ce bulletin signé vaut convention

3

VOUS RECEVREZ dans la semaine qui
précède la formation une convocation
précisant le lieu et les horaires

4

CONFIRMEZ votre présence par mail à :

formations-elus29@univ-brest.fr

5

Pour vous inscrire

Financement DIFE

Droit Individuel à la Formation des Élus locaux

Attention

Pour vous inscrire vous devez vous créer une identité numérique sur FranceConnect+

Mode d'emploi

- IDENTIFIEZ-VOUS sur moncompteformation.gouv.fr et accédez au compteur de vos droits disponibles
- RECHERCHEZ votre formation via le moteur de recherche de la plateforme
- EFFECTUEZ votre demande d'inscription à la formation
- NOUS VALIDONS votre demande d'inscription
- RÉALISEZ votre formation et nous confirmons votre participation

Tarifs communs aux 2 financements

MODULE DE 3H	140€
MODULE DE 6H	305€
MODULE DE 12H	610€
WEBINAIRE DE 2H*	100€
WEBINAIRE DE 4H*	200€



Des webinaires pourront être organisés si la situation sanitaire l'impose, en remplacement de modules en présentiel.

Vous serez alors prévenus des changements.

Sommaire

Communication - Management - Ressources Humaines

- > Méthode DISC : Manager tout en couleurs ! 10
- > **NOUVEAU** La communication de crise : anticiper pour une meilleure maîtrise le jour J..... 11
- > **NOUVEAU** Attractivité de nos collectivités : quels leviers pour attirer de nouveaux candidats et fidéliser notre personnel ? 12
- > Prise de parole en public (Niveau 1) 13

Urbanisme

- > La gestion des risques côtiers d'érosion et de submersions marines 15
- > Voies communales et chemins ruraux : identification et régime juridique 16
- > **NOUVEAU** Mutations des espaces urbains..... 17
- > **NOUVEAU** Urbanisme, autorisations de travaux et préservation du patrimoine :
Les bons réflexes 18
- > **SÉANCE ACTUS** La Loi littoral 19

Politiques publiques

- > **NOUVEAU** Plans vélo et aménagements cyclables : comment répondre aux spécificités des petites et moyennes communes 21
- > **NOUVEAU** Les épiceries sociales et solidaires..... 22
- > **NOUVEAU** Violences intrafamiliales et/ou sexuelles : connaître les infractions, les comprendre et savoir agir 23
- > **NOUVEAU** Mettre en place et maintenir opérationnel son plan communal de sauvegarde..... 24

Numérique

- > **NOUVEAU** Sensibilisation à la cybersécurité 26
- > Mieux communiquer sur les réseaux sociaux 27



**COMMUNICATION
MANAGEMENT
RESSOURCES HUMAINES**



INTERVENANTE

Sylvie MESSENGER

*Fondatrice du Cabinet Meskeran
Consultante et Formatrice,
certifiée TTI Success Insights®*

LIEU

Quimper

DURÉE

12h (sur 2 jours)

DATES

Mardi 20 février 2024
et Mardi 26 mars 2024
(9h-17h)

MÉTHODE DISC : MANAGER TOUT EN COULEURS !

CONTEXTE

Cette formation s'adresse aux élus qui souhaitent disposer d'outils d'analyse et d'efficacité relationnelle, en particulier en situation d'encadrement.

Cette méthode, illustrée en couleurs, a pour objectif de décrypter nos comportements, nos interactions et notre façon d'interagir avec les autres.

OBJECTIFS

- > Apprendre à mieux se connaître
- > Cerner plus rapidement ses interlocuteurs et ses équipes
- > Gagner en flexibilité

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Auto-diagnostic

Communiquer avec un langage commun

- > Le verbal et le non verbal
- > Les caractéristiques de la méthode

Les différents profils DISC

- > Identifier les 4 profils fondamentaux, leurs caractéristiques, leurs attentes et leurs besoins
- > Reconnaître le style de comportement de ses interlocuteurs
- > Les leviers de motivation

Savoir se positionner dans un groupe, une équipe

- > Connaître la perception de son entourage, mieux décoder
- > Optimiser les forces de chaque profil
- > Gagner en flexibilité et leadership

Adapter son comportement pour mieux communiquer

- > Mieux comprendre ses interlocuteurs
- > Adapter son style de communication pour plus de confort et d'efficacité
- > Ajuster son vocabulaire aux différents profils

Élaborer une stratégie de communication gagnant-gagnant

- > Favoriser l'engagement
- > Clarifier les objectifs
- > Renforcer l'efficacité et la motivation des équipes
- > Prévenir les conflits

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de théorie et de mise en pratique :

- > Présentation théorique interactive, mises en situation et jeux de rôle, jeux pédagogiques, illustration vidéo, diaporama, fiches outils et carnet de bord (plan de progrès).

**Communication
Management
Ressources Humaines**



INTERVENANT

Jean-Louis LE CORVOISIER

*Spécialiste Communication
et Média Training*

LIEU

Brest

DURÉE

6h

DATE

Mardi 9 avril 2024

(9h-17h)

LA COMMUNICATION DE CRISE : ANTICIPER POUR UNE MEILLEURE MAÎTRISE LE JOUR J

CONTEXTE

Au cours d'une mandature, les élus peuvent être confrontés à des périodes de crise plus ou moins importantes lors desquelles il faut réagir vite et communiquer de façon efficace.

L'objectif sur un temps de crise est bien souvent de pouvoir bien gérer l'évènement tout en tempérant des critiques parfois violentes. Pour maintenir la confiance et éviter les dérives, il faut communiquer rapidement, de façon transparente et cohérente auprès de la population mais aussi des médias, des agents de la collectivité...

Lors d'un évènement majeur touchant une collectivité, la communication reste un élément essentiel qui peut être travaillé et appréhendé en amont.

OBJECTIFS

- > Amener les élus à mieux communiquer à toutes les étapes de crise
- > Permettre à l' élu une meilleure maîtrise des différentes étapes : anticiper, alerter, informer, mobiliser, rassurer, coopérer...

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Anticiper la crise

- > Définition de la crise, identification des risques, évaluation du niveau de préparation
- > Définition des scénarios
- > Cartographie des publics cibles
- > Organisation de la cellule de communication de crise
- > Choix des porte-paroles
- > Les outils disponibles / à mobiliser
- > Préparation des messages de base

Communiquer pendant la crise

- > Comprendre le fonctionnement des médias lors d'une crise : besoins, objectifs
- > Comprendre le fonctionnement des réseaux sociaux lors d'une crise
- > Adapter les messages en fonction des objectifs, des cibles et des supports
- > Assurer la cohérence entre communication et décision
- > Éviter les pièges

Communiquer en sortie de crise

- > Points de vigilance pour réussir la sortie de crise
- > Assurer la cohérence jusqu'au bout de la crise
- > Préparer l'avenir

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et pratiques au regard du vécu des participants. Différentes simulations proposées.

ATTRACTIVITÉ DE NOS COLLECTIVITÉS : QUELS LEVIERS POUR ATTIRER DE NOUVEAUX CANDIDATS ET FIDÉLISER NOTRE PERSONNEL ?



INTERVENANT

Philippe JARREAU

Directeur Général des Services,
Lannilis

LIEU

Brest

DURÉE

3h

DATE

Mercredi 15 mai 2024
(17h-20h)

CONTEXTE

Depuis maintenant plusieurs années, les collectivités déclarent rencontrer des difficultés de recrutement récurrentes. Elles se trouvent confrontées à une accélération des départs des agents vers d'autres collectivités plus attractives, parfois même vers le secteur privé. Cette situation, que l'on pouvait croire initialement temporaire, est à présent reconnue comme pérenne : ce sont désormais les salariés qui "ont la main". Les collectivités territoriales sont à présent en concurrence et un travail est à mener sur l'attractivité de la fonction publique territoriale.

OBJECTIFS

- > Prendre conscience d'une situation qui a évolué vite et de façon significative : l' élu doit comprendre que cette situation devient la nouvelle norme, sans retour en arrière possible
- > Prendre connaissance des outils et des atouts dont disposent les collectivités pour faire face à ce nouvel environnement
- > Analyser la situation de sa propre collectivité, ses points forts, ses faiblesses
- > Être en capacité de proposer des solutions, des outils et des pistes d'amélioration

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Le diagnostic : analyse et commentaires des études réalisées sur le sujet

- > Évolution de l'environnement des collectivités territoriales
 - Un contexte financier compliqué
 - Une concurrence accrue du secteur privé, mais également des autres collectivités
 - Une vraie pénurie dans certains secteurs d'activité
 - Un vieillissement de nos agents
 - Beaucoup moins de candidats
 - Des candidats de moins bonne qualité
- > Évolution des comportements
 - De nouvelles exigences de la part des candidats, de nouvelles priorités (la notion d'épanouissement), quel regard sur ces nouvelles générations ?
- > La marque employeur : qu'est-ce que c'est ? Ses éléments constitutifs (les valeurs, la qualité de vie au travail...) ?

Les solutions et outils à mettre en place :

- > L'enjeu de la rémunération
- > Les à-côtés et autres avantages
- > L'organisation du travail
- > La Qualité de Vie au Travail (QVT)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exemples concrets, apports d'éléments sur les derniers baromètres, partage d'expériences et échanges.



PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

Niveau 1

CONTEXTE

Les élus découvrent régulièrement de nombreuses circonstances de prise de parole en public : s'exprimer devant ses collègues, le personnel communal et intercommunal, pour défendre un dossier auprès des habitants dans différentes occasions, ou encore pour prononcer un discours officiel.

OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

Cette formation a pour but de vous aider à vous préparer à différentes situations de communication.

Faut-il rédiger son intervention, et si oui, de quelle manière ? Quelles sont les techniques à connaître pour assurer une présence efficace, par la posture, la gestuelle, la voix, la diction, la respiration ? Et surtout : comment mieux identifier vos atouts naturels, et vous appuyer sur ce potentiel, souvent méconnu, pour convaincre ? Comment gérer son stress dans un contexte parfois difficile ?

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation vous délivrera des apports théoriques, complétés par des exemples facilement transposables dans le cadre de vos fonctions. Différentes mises en situations, adaptées à vos besoins, seront effectuées en vidéo. Ces exercices faciliteront l'appropriation des techniques qui vous correspondent.

INTERVENANT

Jean-Louis LE CORVOISIER

*Spécialiste Communication
et Média Training*

LIEU

Quimper

DURÉE

6h

DATE

Mardi 25 juin 2024

(9h-17h)

8 inscrits maximum



URBANISME

LA GESTION DES RISQUES CÔTIERS D'ÉROSION ET DE SUBMERSIONS MARINES



INTERVENANTES

Catherine MEUR-FEREC

*Enseignant Chercheur UBO
Laboratoire LETG (Littoral,
Environnement, Télédétection,
Géomatique)*

Manuelle PHILIPPE

*Ingénieure d'études UBO
Laboratoire AMURE
(Aménagement des Usages des
Ressources et des Espaces marins
et littoraux)*

Frédérique ALBAN

*Enseignant Chercheur
Economiste UBO
Laboratoire AMURE*

LIEU

Quimper

DURÉE

6h

DATE

Jeudi 4 avril 2024
(9h-17h)

CONTEXTE

Même si les incertitudes demeurent sur le rythme et l'ampleur de l'élévation du niveau marin en lien avec le changement climatique, les tendances se confirment vers une augmentation des aléas côtiers d'érosion et de submersion (GIEC, 2021). Parallèlement, l'attractivité du littoral continue à s'intensifier à l'échelle mondiale et française, créant ainsi toujours plus d'enjeux exposés aux aléas. Dans ce contexte, on assiste depuis deux décennies environ, à une montée des préoccupations sociétales face aux questions de risques côtiers, et à une demande accrue des pouvoirs publics en matière d'outils de diagnostic, de suivi et d'aide à la décision. En France cette demande est nettement plus marquée depuis l'événement dramatique de la tempête Xynthia en 2010. La loi récente "Climat et résilience" (2021) apporte de nouvelles perspectives pour les collectivités locales confrontées à l'érosion du trait de côte. Les élus locaux sont de plus en plus en prise avec cette problématique et les engagements qu'elle implique.

OBJECTIFS

- > Familiariser les élus avec la problématique des risques côtiers
- > Leur proposer une approche systémique englobant toutes les dimensions de ces risques dans un contexte territorial
- > Leur présenter qui-fait-quoi, avec quels outils de politiques publiques en France, à différentes échelles temporelles et spatiales
- > Expliquer les difficultés rencontrées sur le terrain dans l'application des politiques publiques

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques et pratiques sur :

- > La vulnérabilité systémique au risque d'érosion et de submersions marines
- > Les aléas d'érosion et de submersion : dynamiques naturelles des côtes
- > Les enjeux exposés : humains, bâti, foncier...
- > Les acteurs de la gestion : rôles des élus dans la gestion des risques d'érosion et de submersions marines
- > Les outils de la gestion : GEMAPI, Loi Climat et résilience, DICRIM, PSC, PAPI, PPRL, TRI, PLU, PLUi, SCOT, stratégies (SNGTC, stratégies locales...)
- > L'importance de la prise en compte de "ce que pensent les gens" : perception, représentations sociales

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Travail sur un cas concret pendant 3 heures. Utiliser un territoire fictif pour concrétiser des situations réelles auxquelles les élus sont susceptibles d'être confrontés.

VOIES COMMUNALES ET CHEMINS RURAUX : IDENTIFICATION ET RÉGIME JURIDIQUE



INTERVENANTE

Pauline RIOU

*Avocate en droit public,
Cabinet LGP Brest*

LIEU

Brest

DURÉE

3h30 (1/2 journée)

DATE

Mardi 16 avril 2024
(14h-17h30)

CONTEXTE

De nombreux chemins sillonnent nos campagnes aux fins d'assurer la desserte de parcelles : voies communales, chemins ruraux, chemins d'exploitation ou encore servitudes de passage, chacun obéit à un régime juridique particulier.

Il s'avère parfois complexe de bien les dissocier.

OBJECTIFS

L'objectif de ce module sera d'aider les élus à mieux percevoir la typologie des voies (domaine public ? domaine privé ?) qui s'avère être complexe et de bien comprendre quel régime juridique leur est applicable (en termes d'entretien, de vente...).

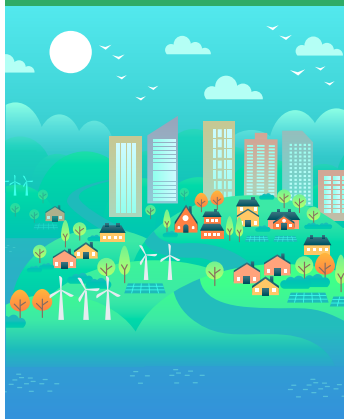
CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Identification : typologie des voies communales
Voies du domaine public, chemin rural, délaissés de voirie, chemins d'exploitation, communs de villages
- > Régime : la distinction entre les voies du domaine public / le domaine privé
Différences de régimes
Entretien et gestion
Précisions sur les pouvoirs de police du Maire sur les voies
- > Procédures spécifiques aux voies : classement / déclassement, plan d'alignement...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et nombreux cas pratiques pour une meilleure compréhension du thème.

Urbanisme



INTERVENANT

Tristan LA PRAIRIE*Architecte-urbaniste**Fondateur et gérant de l'Atelier TLPA**Enseignant à l'Institut de Géo-Architecture*

LIEU

Brest

DURÉE

7h (1 journée)

DATE

Lundi 27 mai 2024

(9h-17h)

MUTATIONS DES ESPACES URBAINS

CONTEXTE

Les enjeux de la transition écologique, ainsi que les récentes évolutions législatives (en particulier le Z.A.N.) amènent urbanistes, aménageurs, et bien sûr élus, à travailler bien plus sur les mutations urbaines, et moins sur les extensions.

Construire la ville sur la ville, ou le village sur le village, est une démarche qui mérite d'être abordée dans sa globalité, et avec ambition. Nous devons tous monter en compétence pour assurer à nos espaces urbains une évolution juste, comprise, et partagée.

OBJECTIFS

- > Connaître les étapes pré-opérationnelles et opérationnelles d'un projet de mutation d'espaces urbains.
- > Cerner les enjeux de la "concertation" et des dialogues à instaurer dans le cadre des projets en fonction des contextes et des impacts envisagés. Le rôle de chaque acteur peut être défini très clairement, pour apporter transparence et lisibilité à ces démarches.
- > (Re)-découvrir la grande diversité des formes urbaines et des typologies de logements. La diversité des habitats est à mettre au cœur des politiques des projets.
- > Maîtriser les grands éléments à connaître sur la transition énergétique, l'impact carbone des constructions, et le cycle de vie des matériaux. Être capable de dialoguer avec les opérateurs en mesurant les ambitions possibles, les équilibres à trouver.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Matinée :

- > Tour de table et récit(s) d'aventure(s) sur un projet de mutation urbaine en Finistère
- > Point sur les étapes pré-opérationnelles et opérationnelles, calendrier et interlocuteurs
- > Début de réflexion sur les exemples de projets amenés par les participants, à la lumière de ces premières données.

Après-midi :

- > La "concertation", ou comment partager les réflexions sur un projet dans un schéma décisionnel clair, et sans perdre le Nord !
- > Exposé sur les formes urbaines, les typologies de logement, fourniture de gabarits, de dimensions, et de règles de base pour se projeter.
- > Retour sur les projets des participants, pour envisager méthodes de concertation et formes urbaines.
- > Point sur les éco-matériaux, la récupération de matériaux et les anticipations que cela demande.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

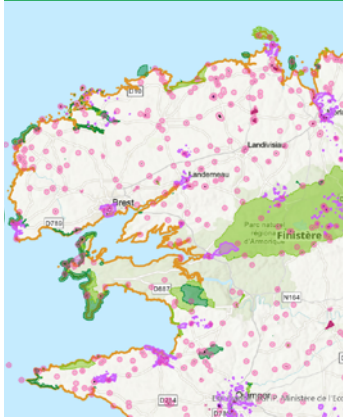
Chaque participant peut venir avec un exemple de projet sur sa commune, quel que soit l'étape en cours. Entre chaque partie théorique, nous ferons avancer ces projets.

A la fin de la journée, chacun aura pu mieux définir le processus adapté à son projet et aura trouvé des premiers moyens d'action.

La journée sera entrecoupée de temps de travail collaboratifs et interactifs pendant lesquels les participants s'exercent de manière active et pratique sur leur(s) projet(s).

Urbanisme

URBANISME, AUTORISATIONS DE TRAVAUX ET PRÉSERVATION DU PATRIMOINE : LES BONS RÉFLEXES



INTERVENANT

Olivier THOMAS

Architecte des bâtiments de France
Unité Départementale de
l'Architecture et du Patrimoine
du Finistère

LIEU

Brest

DURÉE

3h

DATE

Mardi 11 juin 2024
(14h-17h)

CONTEXTE

La Bretagne est une des premières régions touristiques de France et bénéficie d'une image attractive à laquelle sont attachés ses habitants. Son riche patrimoine bâti et la qualité de ses paysages ont été protégés au fil du temps par des protections aux objectifs spécifiques : monuments historiques, abords, sites patrimoniaux remarquables, sites inscrits ou classés. Autant de notions évocatrices mais qui sont souvent confondues par les citoyens et dont l'application peut prêter à confusion pour les élus et leurs services. Il convient alors de les distinguer et d'expliquer le sens de chacune d'entre elles afin de mieux comprendre ces "contraintes" et de les appréhender comme des enjeux pour la qualité de notre cadre de vie.

OBJECTIFS

Distinguer les outils de protection et de mise valeur du patrimoine et des paysages issus des codes de l'urbanisme, du patrimoine et de l'environnement et comprendre leurs applications.

Savoir orienter et conseiller les demandeurs.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Description des outils de protection réglementaires (servitudes d'utilités publiques)
- > Comprendre l'articulation entre ces servitudes et le plan local d'urbanisme (PLU)
- > Explication du rôle des différents acteurs publics
- > Comprendre les parcours des autorisations de travaux pour mieux guider les demandeurs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports d'éléments juridiques et documentaires, exemples et cas pratiques, échange avec les participants sur leurs expériences vécues en collectivités.

Urbanisme



LA LOI LITTORAL

CONTEXTE

Les élus des communes littorales peuvent être confrontés à de nombreuses questions :

- > Qu'est-ce qu'une agglomération ou un village ?
- > Comment définir les secteurs déjà urbanisés de la loi "ELAN" ?
- > Comment identifier les espaces remarquables ?
- > Comment articuler la loi Littoral, le SCOT, le PLU et les autorisations ?

Au fil des années, la jurisprudence est venue peu à peu préciser la façon dont la loi doit être appliquée. Il reste cependant des zones d'ombre dans lesquelles le contentieux vient rapidement se glisser.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

À travers de nombreuses illustrations, cette formation permet de comprendre les principales notions de la loi et ainsi de l'appliquer en réduisant les risques.

Le formateur présentera les dernières évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles. Cette journée Actus accordera une large place aux cas pratiques.

INTERVENANT

Loïc PRIEUR

Avocat en droit public et en droit de l'urbanisme, Enseignant-Chercheur à Sorbonne Université

LIEU

Brest

DURÉE

6h

DATE

Mardi 18 juin 2024
(10h-17h30)



POLITIQUES PUBLIQUES

Politiques publiques



INTERVENANT

Ronan LE FLOC'H

*Chargé de projets voirie
aménagement*

Finistère Ingénierie Assistance

LIEU

Brasparts

DURÉE

6h

DATE

Mercredi 13 mars 2024
(9h-17h)

PLANS VÉLO ET AMÉNAGEMENTS CYCLABLES : COMMENT RÉPONDRE AUX SPÉCIFICITÉS DES PETITES ET MOYENNES COMMUNES ?

CONTEXTE

Le développement des modes actifs ces dernières années entraîne une demande de plus en plus forte de créations d'aménagements spécifiques. Face à cette demande et au contexte réglementaire, la nécessité d'une réflexion globale à l'échelle d'un bourg ou d'une commune s'avère nécessaire pour proposer des aménagements cohérents, efficaces et vertueux.

OBJECTIFS

- > Disposer des bases nécessaires pour mettre en place une politique de déplacements cohérente, lisible et efficace à l'échelle d'un centre ou d'un territoire communal
- > Appréhender la création et la mise en œuvre d'aménagements spécifiques

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Schéma vélo, plans de déplacements ou modes actifs : de quoi parle-t-on ?
- > La loi Mobilité et les obligations du maître d'ouvrage
- > La nécessité de hiérarchiser un réseau de déplacements
- > Les différents usages du vélo (utilitaire, loisirs, touristiques, sportifs...) et la nécessité de mener une réflexion globale
- > Les différents aménagements cyclables existants et leur adaptabilité au contexte local
- > La question de la cohabitation des différents usages (piétons, vélos, vélos à assistance électrique, engins de déplacement personnel motorisé) notamment en zone littorale
- > Connaître les notions de circulation apaisée
- > L'approche financière et environnementale d'un projet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Alternance d'apports théoriques et d'exemples concrets
 - > Partages d'expériences et échanges entre les stagiaires et le formateur
 - > Études et analyses d'aménagements existants in situ
- Déroulement de la journée de formation :
- Matin : approche théorique
 - Après-midi : études de cas sur le terrain

Politiques publiques

**INTERVENANTE****Sylvie NELZ-MOREAU***Directrice de la vie sociale
et du CCAS de Landerneau***LIEU**

Brest

DURÉE

3h

DATEJeudi 14 mars 2024
(17h-20h)

LES ÉPICERIES SOCIALES ET SOLIDAIRES

CONTEXTE

L'aide alimentaire est aujourd'hui un enjeu national. La loi sur la lutte contre le gaspillage alimentaire a modifié certaines pratiques tandis qu'en parallèle l'inflation a renforcé la précarité des foyers les plus en difficultés.

De plus en plus de communes cherchent donc à organiser une aide alimentaire notamment par le biais d'une épicerie.

Portée par un CCAS ou une association, les épiceries reçoivent des personnes qui ne sont pas forcément exclues de la société.

En effet, le chômage, le travail à temps partiel, les accidents de la vie sont souvent des déclencheurs du recours à l'aide alimentaire.

Au-delà de l'aide alimentaire, l'objectif des épiceries est d'accompagner, de favoriser l'autonomie et de créer du lien social.

En parallèle, l'épicerie est un magasin qui doit comme tel respecter des règles d'hygiène et de traçabilité.

Enfin, le montage et le fonctionnement d'une épicerie nécessite un partenariat fort et une recherche constante de diversification des approvisionnements.

OBJECTIFS

Ce module amènera les élus à mieux appréhender le concept de base de ces épiceries, et à mieux percevoir toutes les étapes indispensables à bien respecter pour mener à bien le projet de création et assurer la pérennité d'une épicerie sociale ou solidaire.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Les différentes formes d'épiceries
- > Le principe
- > Les partenaires
- > Le montage du projet
- > La gestion de l'épicerie
- > Les ressources

Politiques publiques

**INTERVENANTE****Julie SCHLINDWEIN**

*Chargée de mission
prévention Bretagne
Colosse aux pieds d'argile*

LIEU

Quimper

DURÉE

7h

DATE

Jeudi 21 mars 2024
(9h-17h)

VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET/OU SEXUELLES : CONNAÎTRE LES INFRACTIONS, LES COMPRENDRE ET SAVOIR AGIR

CONTEXTE

Les violences intrafamiliales et/ou sexuelles mais aussi les violences scolaires sont malheureusement de plus en plus fréquentes. Les citoyens peuvent être touchés et avoir besoin de trouver refuge et conseils auprès des élus/agents de leur collectivité.

OBJECTIFS

Ce module a pour objectif :

- > d'aider les élus à mieux comprendre ce phénomène des violences intra familiales (voire scolaires)
- > d'amener les élus à détecter les signes possibles de maltraitance chez les citoyens
- > d'informer des élus sur les démarches à suivre
- > d'initier les élus au bon comportement à adopter face aux victimes : adapter sa communication, informer et sécuriser les personnes entendues

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > La victime et ses traumatismes, les signaux d'alerte et les conséquences
- > Les violences sexuelles, les infractions, le consentement, les délais de prescription
- > Le rôle et la posture de l' élu
- > Comment recevoir la parole et alerter
- > Comment mettre en place les bonnes pratiques dans la collectivité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Jeu de cartes sur les violences
- > Étude d'articles de presse
- > Étude de cas et mises en situation
- > Échanges entre les participants et la formatrice

METTRE EN PLACE ET MAINTENIR OPÉRATIONNEL SON PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



INTERVENANT

Guilhem DUPUIS

Responsable du réseau expert et des partenariats de l'Institut des Risques Majeurs IRMa Grenoble

LIEUX

Brest ou Quimper

DURÉE

6h

DATES

Brest le mercredi 22 mai 2024
(9h-17h)

ou

Quimper le jeudi 23 mai 2024
(9h-17h)

Ce module est monté en partenariat avec l'IRMa Grenoble. Le tarif à cocher sur le bulletin est celui d'1/2 journée pour 1 journée complète de formation

CONTEXTE

Toutes les collectivités peuvent aujourd'hui être amenées à gérer dans l'urgence des catastrophes naturelles, technologiques...

La mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde est essentielle pour assurer la sécurité et la protection des habitants. Ce plan permet de coordonner les actions des différents acteurs locaux, tels que les services de secours, les autorités locales et les associations de bénévoles, afin de répondre efficacement à la situation d'urgence. De plus, il renforce la résilience de la communauté en favorisant la préparation et la sensibilisation aux risques, ce qui est crucial pour faire face aux imprévus.

En se préparant et en se dotant d'un **Plan communal de sauvegarde** (formation, nouveau mode d'organisation, nouveaux outils techniques...) la commune saura faire face à une situation de crise.

OBJECTIFS

- > Connaître l'environnement global de la sécurité civile, rôles et responsabilités des acteurs de la gestion de crise
- > Analyser les risques et les vulnérabilités pour définir les stratégies d'action et la cartographie opérationnelle
- > Mettre en place le PCS en interne ou piloter efficacement la sous-traitance
- > Maintenir en condition opérationnelle le PCS dans la durée (facteurs organisationnels, managériaux, techniques et humains), avec quels outils ?
- > Concevoir des outils documentaires d'aide à la décision opérationnels
- > Mettre en place un poste de commandement communal opérationnel (PCC) simple et pratique, les outils et les matériels utiles

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Fondements et contexte réglementaire du Plan Communal de Sauvegarde
- > Organisation départementale des secours
- > Le Plan Communal de Sauvegarde : méthodologie d'élaboration
- > Présentation de retours d'expérience

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation favorisera l'interactivité entre les participants et l'intervenant expert. Le module sera organisé de manière à favoriser la participation et les échanges entre et avec les stagiaires. Cette formation utilise plusieurs modes d'apprentissage en alternance : apports de connaissances théoriques, échanges entre les stagiaires, simulations, études de cas.



NUMÉRIQUE

Numérique

SENSIBILISATION À LA CYBERSÉCURITÉ



INTERVENANT

Yves MOREL

Chargé de mission

accompagnement cybersécurité

Direction Modernisation

des Administrations

et Services numériques

Mégalis Bretagne

LIEU

Webinaire

DURÉE

2h

DATES

Jeudi 22 février 2024

(14h-16h)

ou

Jeudi 6 juin 2024

14h-16h

Gratuit sur inscription avec le même

bulletin que les autres formations

(ne pas cocher de tarif)

Lien visio expédié sur votre

boîte mail dans les 10 jours qui

précèdent la date de formation

CONTEXTE

L'utilisation des outils numériques et des applications est en croissance constante.

Dans le même temps, les cyberattaques progressent dans les collectivités : 30% d'entre elles ont été victimes d'un rançongiciel (chiffrement des données contre paiement d'une rançon). En Bretagne, des collectivités ont été touchées.

Comment réagir face à cette menace ?

Pour vous aider, nous vous proposons une sensibilisation à la cybersécurité.

OBJECTIFS

Connaître le contexte juridique, les types de cyberattaques, les bonnes pratiques dans l'utilisation des moyens numériques.

Savoir réagir à une cyberattaque.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Législation applicable à la cybersécurité
- > Modes opératoires et typologie des attaquants
- > Exemples de collectivités attaquées
- > Bonnes pratiques
- > Premiers gestes en cas de cyberattaque

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation sous forme de Webinaire (2 heures)

Alternance de quiz, vidéos et apports théoriques

Numérique



INTERVENANTE

Sophie LORAND

*Consultante formatrice
communication digitale*

LIEU

Quimper

DURÉE

4h (1/2 journée)

DATE

Vendredi 14 juin 2024
(9h-13h)

MIEUX COMMUNIQUER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

CONTEXTE

39 millions de français sont actifs sur les médias sociaux en 2020 ! Ils font aujourd'hui partie intégrante de notre quotidien pour créer du lien social, se divertir, échanger, s'informer et s'exprimer. Leur viralité et puissance de ciblage en font aujourd'hui des médias incontournables pour maîtriser et développer sa communication. Pour les collectivités, pour les élus, utiliser à bon escient les réseaux peut s'avérer très utile dès lors que certains principes de base sont respectés. Ce sont des outils de communication qui vont devenir indispensables à la fois pour communiquer sur les projets communaux mais également pour interagir avec la population.

OBJECTIFS

Cette formation vous permettra de :

- > Choisir les médias sociaux à investir en fonction de ses choix personnels et aussi en fonction de la stratégie communale
- > Identifier les bonnes pratiques pour publier des contenus de qualité et interagir avec les communautés en se fixant des limites au regard de son positionnement dans la commune
- > Mettre en place sa propre veille et gérer son e-réputation

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Évolution et enjeux des médias sociaux
- > Caractéristiques de chaque média social :
 - Profils des utilisateurs
 - Formats des contenus
 - Les meilleurs jours et horaires pour publier
 - Les codes spécifiques et obligations légales
- > Définir sa ligne éditoriale et son calendrier
- > Publier des contenus de qualité :
 - Outils de montage photo et vidéo
 - Bonnes pratiques de rédaction
- > Surveiller votre e-réputation avec des outils de veille en temps réel et automatisés :
 - Recherche Google, hashtag, Google alerte,
- > Agir sur votre e-réputation par la modération des commentaires positifs et négatifs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport de connaissances, d'échanges en groupe.

ANNONCE
hors catalogue de formation des élus



COMPRENDRE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DE L'ÉCONOMIE MARITIME

Formation continue et échanges pratiques

2 sessions proposées :

JE M'INITIE
1^{er} et 2 juillet 2024
Brest

et/ou

J'APPROFONDIS
Du 3 au 5 juillet 2024
Brest et Roscoff

DECOUVRIR LES ENJEUX
Sans prérequis de formation
ou d'expertise
dans le domaine maritime

RENFORCER VOS CONNAISSANCES
Sous réserve de justifier d'une formation
ou d'une expérience
dans le domaine maritime

Des intervenants experts :

- Universitaires
- Chercheurs
- Ingénieurs
- Gestionnaires
- Entrepreneurs
- Chargés d'innovation



TARIFS :

- > Session **INITIATION** : 600€
- > Session **APPROFONDISSEMENT** : 1 200€

*En suivant la session **INITIATION**, vous avez la possibilité de poursuivre avec la session **APPROFONDISSEMENT** (1 600€ les deux sessions).*

PLUS D'INFORMATIONS SUR LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ET LE PROGRAMME :

Par téléphone : 02 98 01 82 36 ou par mail : fc-mer@univ-brest.fr

www.univ-brest.fr/fc > Formations > Mer et littoral



Université de Bretagne Occidentale

Formation Continue & Alternance

Contact

Service Universitaire de Formation Continue & d'Alternance

Centre de Formations des élus du Finistère

20, avenue Victor Le Gorgeu
CS 93837 - 29238 Brest cedex 3

Tél. 02 98 01 81 76

Mail : formations-elus29@univ-brest.fr

www.univ-brest.fr/formations-elus29

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Formation Continue et Alternance
Université de Bretagne Occidentale

@sufcaUBO